

A
0
0
0
8
9
2
2
8
8
2
2
2

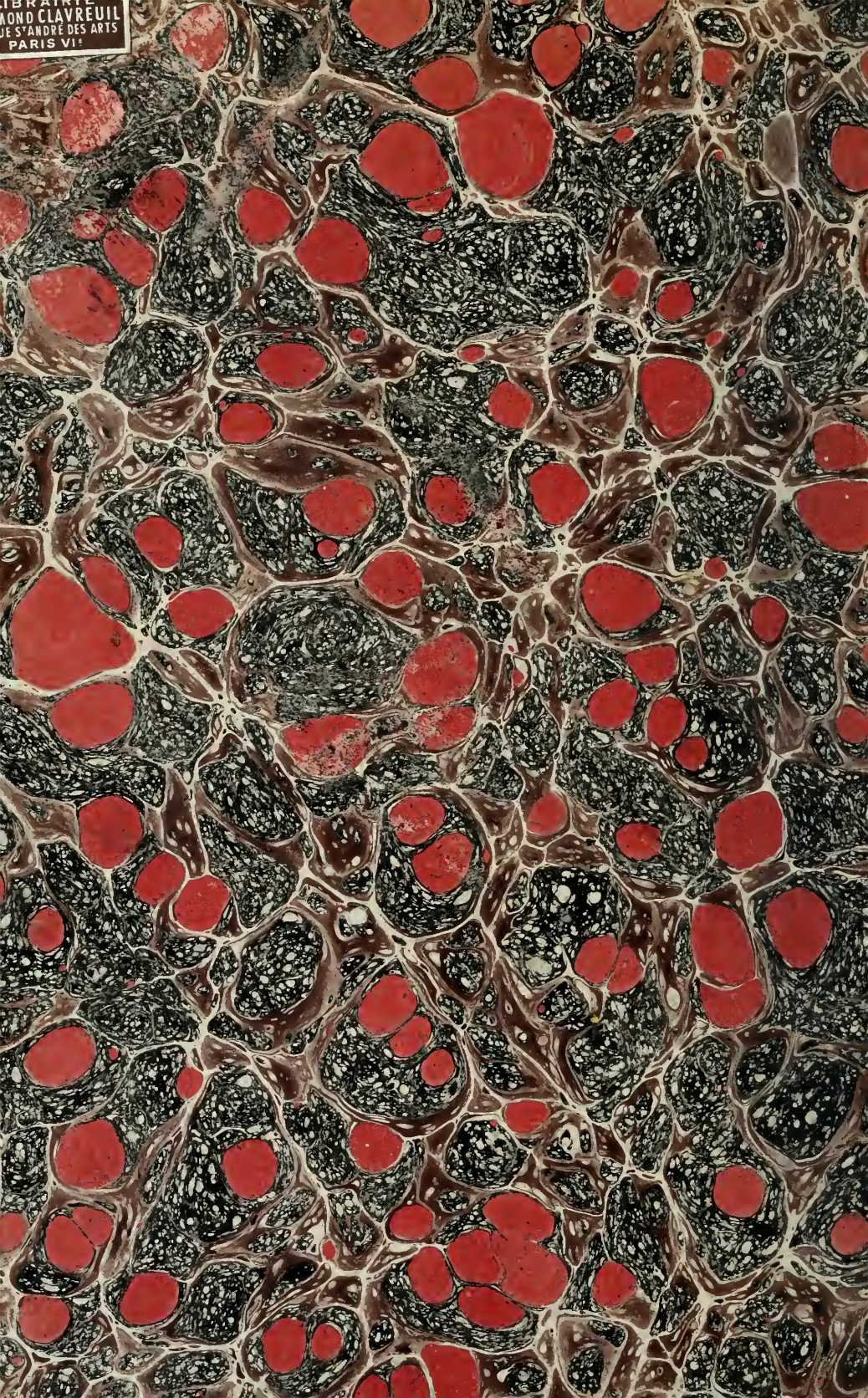


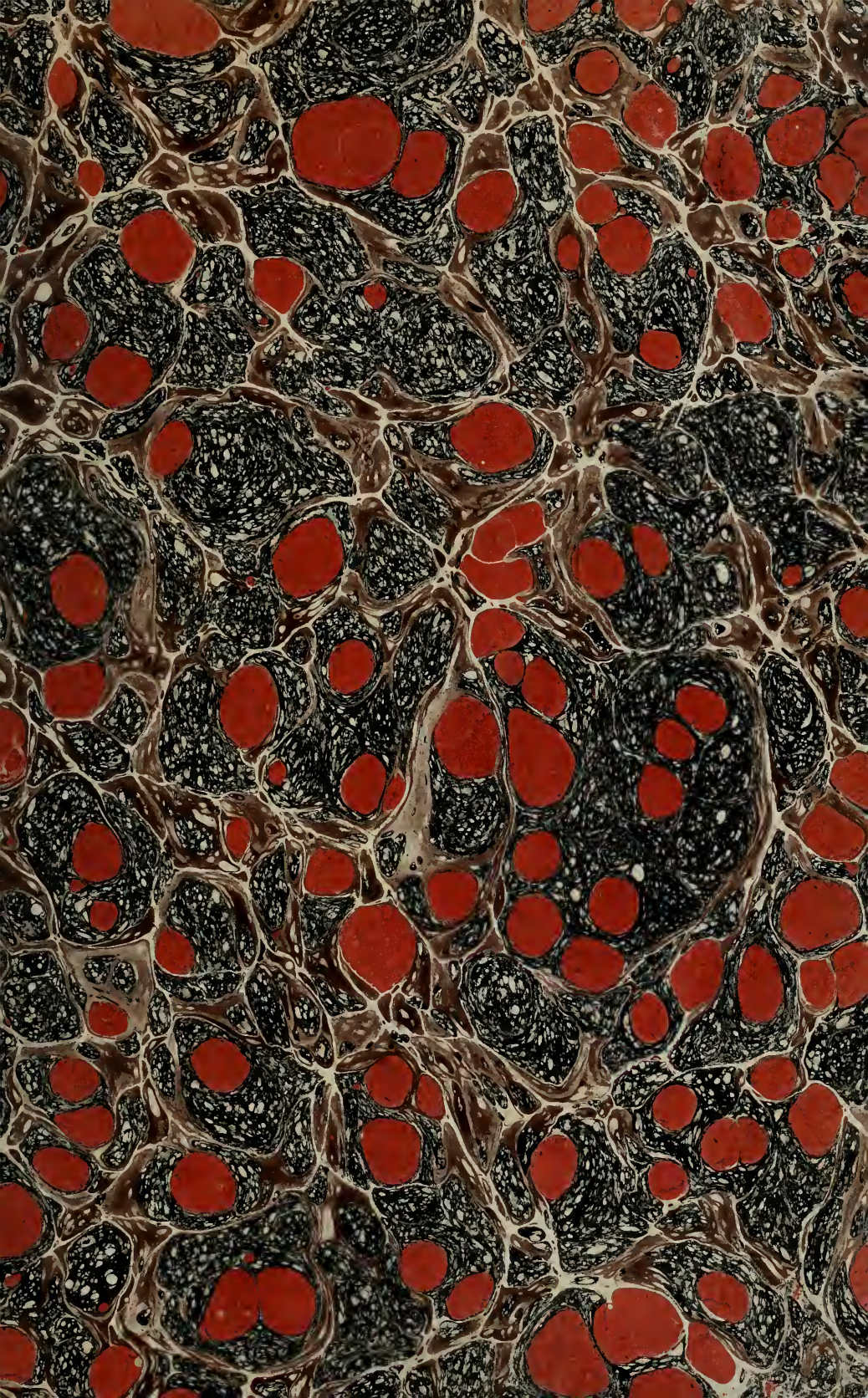
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY




DG ,
798.4
V48

LIBRAIRIE
AND CLAYREUIL
DE S'ANDRE DES ARTS
PARIS VI







Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

LE

GUÊPIER ITALIEN

— — — — —
PARIS. — IMP. DE V. GOUPE ET C^o, RUE GARANCIÈRE, 5.
— — — — —



LE

GUÊPIER ITALIEN

PAR

LOUIS VEUILLOT



PARIS

VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
22, rue Saint-Sulpice.

—
1865

173
101.4
V48

LE GUÉPIER ITALIEN.

I.

M. le duc de Persigny a voulu savoir enfin ce qui empêche l'arrangement des affaires italiennes. Il ne comprenait pas la résistance du Saint-Père. Pourquoi le Saint-Père refuse-t-il d'abandonner ses provinces, d'abdiquer son pouvoir temporel, de faire ainsi le bonheur de l'Italie, de la France et du monde? M. le Duc présentait un grave secret. Il court à Rome, il arrive le 15 avril, et le 30, le secret est expédié en France à l'adresse de M. le président du Sénat et de tout le genre humain.

A vrai dire, ce n'est pas merveilleux. M. le duc de Persigny nous apprend que la révolution italienne, juste en son essence, pure en ses œuvres, promet et donne déjà des fruits que le Chef de l'Église bénirait, s'il entendait mieux les choses de la terre et les intérêts du ciel. Non que les dispositions du Saint-Père soient mauvaises, mais il n'est pas libre; et les Cardinaux, assez sages aussi, ne sont pas libres non plus. Il existe à Rome une puissance occulte, « tout un monde de « diacres, sous-diacres, monsignori, auditeurs de Rote, prêtres, « moines, princes, nobles, avocats, etc.... distribués dans une « vingtaine de congrégations, et qui domine tout, le Pape, les Cardinaux, les Congrégations. le Gouvernement. » Or, ce monde est fou; non-seulement fou, mais « autrichien, » non moins ennemi de la

France que du bon sens. « Il conspire *au sein de la papauté* contre la seule puissance qui la protège et qui puisse la protéger. » Tel est le « secret; » là est la cause des entraves de l'Italie et des « difficultés qui divisent en France l'Église et l'État; » tout le mal vient de cet absurde parti des diacres, sous-diacres, monsignori, etc., qui ne veut pas entendre raison. M. de Persigny propose un moyen bien simple de supprimer ce parti funeste : c'est de ne plus tenir aucun compte de ce qu'il fait dire au Pape. Il faut décréter, réformer, abolir, instituer et ordonner toutes choses dans Rome comme si le Pape y consentait, en sa présence s'il reste, en son absence s'il se retire; — et tout sera dit, et l'Église et l'État vivront en paix.

Ces imaginations violentes et contradictoires nous étaient connues. Il n'y a d'un peu nouveau que le détail du parti occulte, anciennement nommé parti *réactionnaire*. On n'avait pas encore inventé l'action politique des diacres et sous-diacres, c'est-à-dire des séminaristes; celle des *monsignori*, équivalents des simples chevaliers de la Légion d'honneur; celle des auditeurs de la Rote, juges civils, au nombre de douze, en partie nommés par les puissances étrangères. On n'avait pas songé à distribuer dans les Congrégations, conseils exclusivement ecclésiastiques, ce grand nombre de princes, de nobles et d'avocats. Si M. le duc de Persigny vient à savoir un jour combien sa découverte est extraordinaire, il en sera intimidé, et il s'expliquera pourquoi le « secret » a été gardé jusqu'à lui. Du reste, puisque tant de personnes dans des situations si diverses tiennent le même langage, c'est la preuve que l'opinion est unanime et que le Saint-Père exprime parfaitement le sentiment des Romains. M. le Duc n'a pas du tout compris ce sentiment public.

Son écrit, néanmoins, mérite attention. Les mêmes idées, les mêmes annonces diffèrent étrangement lorsque c'est, par exemple, M. About ou M. Havin qui parlent à leur peuple, ou lorsque c'est un ancien ministre, membre du Conseil Privé, qui s'adresse au président du Sénat, membre du Conseil Privé. Tout devient sérieux tombant de ces hauteurs. Je n'offenserai pas M. de Persigny en disant que le nom de M. Troplong ajoute au poids du sien. M. le Duc est homme de guerre, il porte quasi l'épée, M. le Président est homme de loi et nous apparaîtrait revêtu de toute l'ampleur de la toge; l'un, plein de feu, combat et

même ferraille; l'autre, plein de science, écoute et juge. L'accord de ces deux noms donne fort à penser. On se demande si M. le Président croit au secret découvert par M. le Duc, à ce formidable parti des diacres et sous-diacres ennemis de la raison et de la France? S'il ignore aussi comment les provinces pontificales ont été annexées et pourquoi le Saint-Père ne ratifie pas la spoliation? Si le caractère multiple de la révolution italienne ne lui est pas plus visible qu'à son impétueux correspondant? On se demande s'il estime comme lui que la question se doit résoudre par un coup de force qui laisserait le Pape évêque de Rome et roi de Fontainebleau en Italie? On se demande si ces rêveries lui paraissent conformes au droit, à l'histoire, au christianisme? On se demande où en sont les esprits dans les plus hautes régions de la société?

C'est à cause de ce doute que je tente d'écrire. Je n'ai l'honneur d'être ni diacre, ni sous-diacre, ni rien à Rome. En France je suis moins que rien. J'appartiens à cette opinion que M. de Persigny proclame ennemie universelle : *Hostes generis humani, principum, publici rei majestatis*, ainsi qu'on disait au temps de Tertullien; je fais partie de cette nation amie des ténèbres et muette en public, *Lucifugax natio, ac latebrosa, et muta in publico*, dont M. de Persigny n'a pas compris la langue et qu'il prétend n'avoir pu faire parler. Moi, cependant, si je suis muet, c'est contre mon gré, M. de Persigny ne l'ignore pas. Il est de ceux qui m'ont refusé la parole. Il l'a même fait assez durement. Et je ne me sens pas aussi libre que devrait l'être un homme habitué à respecter la vérité. J'essaye, parce que j'ai un devoir. Je dois protester contre des conseils que je trouve pleins d'erreur et d'une suite funeste pour la religion et pour la patrie.

II.

En accordant à M. le duc de Persigny tout son ténébreux parti des diacres tel qu'il le compose, il faut toujours arriver à une conclusion peu respectueuse et peu lumineuse, savoir : que le Saint-Père se laisse

mener par une foule absurde, laquelle possède le secret de tenir en échec toute la force et toute l'habileté du monde.

Quel est donc ce véritable secret de Rome ? Car la lettre de M. de Persigny témoigne qu'il ne l'a pas découvert et pas même pressenti.

Ce secret, le secret de la force pontificale contre toute politique anti-chrétienne, n'est nullement indéchiffrable. Si M. de Persigny l'avait demandé au Saint-Père, le Saint-Père le lui eût aussitôt révélé. Bien plus, s'il avait lu attentivement son livre de messe pendant qu'il séjournait à Rome, il aurait pu saisir lui-même le grand mystère, puisqu'il se fût mis dans la confiance des entretiens journaliers du Pape avec Dieu. Que de choses apprendraient les hommes d'État s'ils lisaient les livres d'Église ! M. de Talleyrand, célébrant le mérite d'un diplomate, en attribuait la plus grande part à l'avantage que ce diplomate avait eu d'étudier la théologie. La théologie est utile lorsque l'on doit traiter des questions du temps avec les hommes qui tiennent compte de la question d'éternité.

Je ne terminerai point sans avoir mis au jour le secret de Rome ; mais, je suis contraint de faire d'abord un peu d'histoire contemporaine. M. le Duc y touche d'une façon qui ôte toute clarté.

III.

Il y a dans le monde une chose qu'on appelle la Révolution. M. de Persigny lui donne un siècle d'existence ; elle est plus vieille ! C'est une chose très-diverse en ses tactiques, parfaitement la même en ses œuvres. Son nom dit ce qu'elle est : il signifie Renversement.

Or, comme il n'existe au monde qu'une seule construction définitive, à savoir la sainte et unique Église catholique, il n'y a aussi qu'un but aux efforts de la Révolution. Elle aspire à renverser cet édifice divin. Elle ne veut pas moins ; plus serait inutile. Une fois l'Église arrachée de la terre, la destruction y sera souveraine et organisée.

M. le duc de Persigny doit regretter de n'avoir pu visiter les grandes antiquités de Rome. Au palais des Césars, au Colisée, aux thermes du magnifique et divin empereur Caracalla, se faisant expliquer les splen-

deurs de la vie romaine lorsque la construction chrétienne cachait encore ses fondements dans les Catacombes, il aurait découvert un autre secret. Il aurait appris que la mort n'a plus rien à désirer quand César est le seul prêtre et le seul dieu du genre humain.

Le centre de l'Église est à Rome. Dieu voulut y poser la PIERRE qui porte tout l'édifice; *Super hanc Petram*. La Révolution le sait; elle l'a toujours su, de quelque nom qu'elle se soit masquée. On peut le demander à toutes les hérésies : plus haut que toutes en fera l'aveu, celle qui se nomma hypocritement la Réforme.

Il faut distinguer entre la Révolution et les révolutions. Les révolutions naissent de sources mêlées : elles peuvent avoir de justes causes ; elles engendrent des conséquences acceptables, et qui, après plus ou moins de temps, plus ou moins modifiées, finissent toujours par être acceptées. Ainsi furent victorieuses mille révolutions qui ont emporté les dynasties, les institutions, la nationalité même ; ainsi triompha sous nos yeux, et n'est plus même combattu, le grand fait du siècle dernier, si considérable dans l'histoire des révolutions. Cet ensemble de déplacements, de destructions et de restaurations, ce 89 si malaisé à définir, si facile à comprendre, n'aurait plus d'adversaires en France s'il n'avait plus de commentateurs ; et ses commentateurs eux-mêmes, quoique si volontiers arrogants, ne parviennent pas à lui faire des ennemis. On repousse le commentaire, on garde le fait. Et pourquoi le commentaire est-il repoussé ? parce qu'il prétend conduire le fait au but implacable de la Révolution, au renversement de l'ordre chrétien, ordre éternel, ordre nécessaire que le mouvement de 89 n'a pu ni voulu détruire, et dans lequel il doit rentrer. L'empereur Napoléon III a exprimé un jour cette pensée. Il a parlé de faire rentrer dans leur lit les fleuves et les révolutions. Le lit où l'esprit des révolutions doit être contenu, c'est l'ordre social, l'ordre chrétien.

Nous voyons à l'œuvre en Italie ces deux choses distinctes, les révolutions et la Révolution : les révolutions qui sont des combats d'hommes contre hommes, des entreprises politiques quelconques, et qui se marquent des bornes et un arrêt ; la Révolution qui ne se donne point de limites, qui ne veut point donner de repos, et qui est la suprême iniquité de l'homme contre l'homme, parce qu'elle est l'iniquité radicale de l'homme envers Dieu.

Il est aisé de marquer comment l'entreprise politique, devenue une guerre de conquête, et la conjuration d'apostasie, devenue une guerre de sacrilège, se sont unies sans avoir le même dessein, se sont combinées sans avoir le même but; comment, aujourd'hui, se sentant contraires, elles cherchent réciproquement à se dominer. Là est la clef de la situation.

IV

Parce que Rome est le centre de l'Église, la Révolution a longtemps travaillé à s'emparer de l'Italie. Personne n'ignore combien elle y a été aidée par les gouvernements italiens eux-mêmes, lesquels, depuis plus d'un siècle, ont surpassé tous les autres en tout genre d'inintelligence. Les ambassadeurs travaillaient de concert avec les conspirateurs. Récemment un prince français en a développé les preuves devant le Sénat, et nous ne manquons pas d'autres témoins mieux éclairés. Le but a toujours été le même : décrier le gouvernement du Pape, l'affaiblir, l'abolir, afin de détruire l'Église, d'ôter Jésus-Christ au monde et le monde à Jésus-Christ. Jusqu'ici, il n'y a eu d'ôtés que les gouvernements dont les ambassadeurs jouaient cette belle partie.

Quand les gouvernements n'ont pas conspiré formellement contre le pouvoir temporel de l'Église, ils se sont du moins appliqués à empêcher le Pape de gouverner son État. Ils ont fidèlement donné cette consolation aux révolutionnaires que leur propre sûreté les obligeait de contenir. Le lendemain d'une prise d'armes de la Révolution arrivaient des requêtes diplomatiques où le Saint-Père lisait, à peine déguisées, les demandes de la sédition réprimée la veille. Grégoire XVI fut perpétuellement harcelé du *Memorandum* de 1831, œuvre insidieuse d'un diplomate protestant, présentée en commun par l'Autriche, la Russie, la France, l'Angleterre et la Prusse. Que la Papauté n'ait pas sombré vingt fois depuis le commencement du siècle sous le continuel assaut de la Révolution et de la diplomatie, c'est le secret de Rome, le secret



dont M. de Persigny ne rend pas compte. En 1814, en 1830, en 1848, un tremblement de terre a dénoué la situation, devenue particulièrement périlleuse. 1814 fit crouler Fontainebleau ; jamais Pierre n'avait été enfermé dans des murailles si fortes ! 1830 et 1848 montrèrent les abîmes ouverts, et le monde eut peur.

Pie IX arrivant au trône proclama la plus généreuse amnistie, opéra de larges réformes, enrichit spontanément la liberté. Les gouvernements signataires du *memorandum* de 1831 trouvèrent qu'il donnait trop ; il promit davantage et ne demandait qu'un peu de temps. On sait la suite : Rossi assassiné, le Pape assiégé par ceux qu'il venait d'amnistier, le Vatican bientôt désert, la République installée avec ses triumvirs. Les triumvirs faisaient dire la messe par des prêtres à eux, et laissaient égorger les prêtres fidèles. Dans toute l'Europe, le sentiment public ordonna de mettre fin à cette orgie. La République française, mandataire des nations catholiques, se chargea d'exécuter la République romaine. Alors, je crois, fut dite une parole que l'on peut compter parmi les pierres fondamentales de l'Empire : « Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent. »

Tout le monde fut rassuré, les uns par la prise de Rome, les autres par la Lettre au colonel Edgar Ney. Sécularisation, code Napoléon, amnistie. C'était un *memorandum*, plus redoutable que celui de 1831. Il devait, quoi que pût faire le Pape, entretenir dans Rome l'esprit d'ingratitude et de rébellion. A la vérité, une force française demeurait là, pour contenir ce mauvais esprit si puissamment excité. Mal et remède également périlleux ! Que le programme fût destiné à compenser les baïonnettes ou les baïonnettes à compenser le programme, il importe peu. La bonne politique eût été de retirer les baïonnettes et le programme. On le pouvait. Personne ne croira que toute l'Italie eût osé passer, je ne dis pas sur une sentinelle française, mais sur un simple avertissement rédigé en bon français. Dans ces conditions, Pie IX, vraiment maître chez lui, aurait fait le possible. Malgré la cruelle expérience de 1848, il eût tenté de voir ce qui peut rester de bon sens et de reconnaissance au fond des cœurs que la Révolution a séduits.

V.

Il y eut quelques années de repos, c'est-à-dire d'attente. Le Pape les employa à réparer les méfaits de la République. Il enleva les souillures, releva les ruines, créa de nouveaux établissements et restaura les finances. La coutume est de crier contre l'indolence du gouvernement pontifical. Injure ignorante. On n'a pas partout le moyen de maçonner comme à Paris, il est permis de n'en avoir pas le goût, et ce n'est point la maçonnerie qui met le ciel sur la terre, même pour les maçons. Le règne de Pie IX est d'ailleurs remarquable par l'importance des travaux publics.

Tandis que Pie IX faisait ainsi son métier de roi temporel, un autre travail s'accomplissait dans la Péninsule. Sous la direction du Piémont, la trame un peu rompue par les événements de 1848 et 1849 se renouait plus serrée; la Révolution et l'esprit de conquête se donnaient la main. Le Piémont, qui voulait conquérir l'Italie, avait besoin d'un masque, c'est ce que l'on appelle aujourd'hui *l'idée*; la Révolution, qui voulait continuer son entreprise sur Rome, avait besoin d'un bras. Le Piémont offrit le bras, la Révolution posa le masque, chacun d'ailleurs réservant ses clauses secrètes.

Cependant, bras piémontais, idée italienne, force de Carignan et splendeur de Garibaldi, que pouvait tout cela contre le quadrilatère? Mais la France donna son appui. Selon M. le Duc, ce ne fut pas principalement pour l'amour de l'Italie; ce fut par précaution contre l'Autriche, noyau possible d'une coalition. Ainsi, le Piémont rêvait un grand brigandage, la Révolution un grand sacrilège, la France un grand coup de politique. L'Italie n'est pas aimée pour elle-même!

Tout étant prêt, le Piémont parut d'abord à la guerre de Crimée. L'on se demandait ce qu'il allait faire dans cette lutte de géants? Il allait chercher sa carte d'entrée au congrès de Paris. La politique moderne entend bien la partie scénique. Les caractères laissent à désirer, le style manque; mais un art raffiné pose les personnages,

prépare de loin les situations et multiplie les péripéties, toujours surprenantes et toujours logiquement amenées.

Le Piémont vint donc au Congrès. Son diplomate, le fameux comte Cavour, mort depuis en état d'imbécillité, se dissimula. Il n'y perdit rien. La France crut opportun de questionner le Congrès sur deux points des affaires d'Italie : Rome et Naples. L'Angleterre se chargea de répondre. A propos de Rome, lord Clarendon fit reparaitre le fond du programme de 1849 : Sécularisation, système administratif « en harmonie avec l'esprit du siècle, » force armée nationale ; et si ce régime ne pouvait être étendu à tout l'État pontifical, il fallait au moins en réclamer le bienfait pour les Légations. C'était proposer d'enlever au Saint-Père ses plus riches provinces. Personne n'appuya ni ne contredita. A l'égard du roi de Naples, la France opina que ce souverain devait être averti de mieux gouverner et invité à des actes de clémence. L'Angleterre insista. Elle dit que le Congrès devait recommander au roi de Naples l'amélioration de son système de gouvernement et l'annistie de tous les condamnés et détenus politiques. Par ces déclarations, rendues publiques, la guerre révolutionnaire était commencée. De la guerre politique, pas un mot.

La presse redoubla de violence contre le roi de Naples, surtout contre le Saint-Père. Alors fut montée cette lâche machine du petit Mortara, qu'exploitèrent six mois durant les journalistes et les diplomates du monde entier. Il s'agissait d'un enfant juif baptisé, que le Pape avait légalement retiré de la maison de son père pour le faire élever suivant sa dignité de chrétien. On vit les gouvernements de Russie et d'Amérique, d'accord avec le *Charivari*, exhorter Pie IX à respecter enfin les droits de l'humanité. M. Mocquart mit en mélodrame cette aventure tragique. Ensuite la presse exalta le livre de M. About. La civilisation du XIX^e siècle ne se ménage pas sur les ignominies !

Pendant que ce pestilentiel vacarme s'exécutait au profit de la Révolution, le Piémont obligeait l'Autriche à le menacer. L'Empereur entra en campagne. Il partit de Notre-Dame pour se mettre à la tête de son armée. Déjà il avait rassuré le sentiment catholique et anti-révolutionnaire de la France. Le ministre des cultes, M. Rouland, crut devoir insister auprès des évêques. « Il importe, leur écrivit-il, d'éclai-

« rer le clergé sur les conséquences d'une lutte devenue inévitable...
« l'Empereur y a songé devant Dieu, et sa sagesse, son énergie, sa
« loyauté bien connues ne feront défaut ni à la religion, ni au pays.
« Le Prince qui a donné à la religion tant de témoignages de
« déférence et d'attachement... est le plus ferme soutien de l'unité
« catholique, et il veut que le chef de l'Église soit respecté dans *tous*
« *ses droits de souverain temporel*. Le Prince qui a sauvé la France de
« l'invasion de l'esprit démagogique *ne saurait accepter ni ses doc-*
« *trines, ni sa domination en Italie.*

Mais en même temps que la Révolution était ainsi reniée, Garibaldi et sa bande prenaient place dans l'armée piémontaise, sous leur drapeau distinct, comme une troisième puissance. Faible puissance physiquement. L'Aventurier n'avait qu'une troupe d'aventure; toute la bonne volonté du monde ne lui put procurer qu'une ou deux victoires d'escarmouche; encore le nom et le site n'en furent-ils jamais bien connus. Pourquoi donc, à côté de nous, le général des triumvirs? Il était là, comme le Piémont avait été en Crimée, pour prendre un certain droit d'intervenir à sa façon dans les événements futurs, pour qu'on parût ne pouvoir l'empêcher de se jeter sur les Siciles. Quel meilleur instrument que Garibaldi, plein de jactance, écrivain, et, en somme, si facile à brider!

Quoi que l'on veuille dire des aspirations des peuples, de leurs vœux impérieux, de l'impossibilité de n'y pas céder, il est trop évident que ni le Piémont, ni Garibaldi, ni la haine de la Papauté, ne sont des produits populaires spontanés. Tout cela est factice, forgé à grand labour; rien n'était si aisé que de ne pas laisser naître et grandir tout cela.

VI.

Le Saint Père avait fait savoir aux deux empereurs qu'il leur laissait le choix d'occuper ou d'évacuer les États pontificaux. Sa magnanimité offrait d'ôter cette cause alléguée des troubles de l'Italie. Les Français voulurent rester à Rome et les Autrichiens à Bologne.

L'on sait comment ensuite les Autrichiens évacuèrent le pays qu'ils gardaient. Ce fut la victoire du prince Napoléon. Elle ne coûta point de sang. La coutume est de dire que « les populations, » se trouvant libres, se donnèrent au Piémont. Les populations non gardées se donnent à qui se trouve en mesure de les prendre. Un bataillon français les eût maintenues sous l'autorité légitime avec autant de facilité que la manœuvre du prince Napoléon les avait délivrées des Autrichiens. Mais nous proclamons le principe de la non-intervention, qui ne doit jamais être violé, sauf par Garibaldi ou pour assister Garibaldi. A l'égard des Légations, on aima mieux supposer un vœu contraire au Pape que de s'exposer à violer le principe de la non-intervention en faisant respecter le principe de la neutralité. Quelque populace, dirigée par M. le comte Pepoli, héros de M. About, se chargea d'agir pour « les populations. » Elles se « donnèrent » de la sorte; et ainsi il se trouva que lord Clarendon avait prophétisé dans le congrès de Paris. Toutefois Victor-Emmanuel n'accepta que provisoirement. En présence de l'Empereur, il fallait respecter sa parole encore chaude. L'affaire fut remise pour être régularisée par le suffrage universel. Le suffrage universel, si j'ose me servir de l'expression de M. Rouland « ne fit pas défaut. » La guerre finie, le traité signé, les droits du Pape reconnus de nouveau, le suffrage universel consacra l'annexion, moyennant quatre millions de la cassette du Roi, en sus des frais militaires.

M. de Persigny argumente passionnément pour démontrer que la perte des Légations est uniquement le fait du parti des « diacres. » Aux propositions les plus avenantes de Victor-Emmanuel, qui se résumaient toutes à garder ce qu'il avait pris, le parti des diacres ne cessa d'opposer les prétentions les plus folles, qui se résumaient toutes à demander que ce qui avait été pris fût rendu. Par ce stupide entêtement, le parti des diacres perdit un temps précieux, et l'Italie, plus habile, déclara tout de bonne prise. M. de Persigny estime qu'elle fit bien. Pour le prouver, il ajoute, un peu plus loin, ces simples mots : « Il est clair que sans la Romagne, les Marches et l'Ombrie, *le royaume d'Italie était impossible.* »

Puisqu'il voulait dire encore cela, pourquoi prendre la peine de chercher autre chose!

Quant aux motifs de refus que M. de Persigny met au compte du parti des diacres, nous les connaissons par le Saint-Père lui-même. Le Roi Victor-Emmanuel, en notifiant à Pie IX le vœu si légitime des peuples, avait offert de « rendre hommage à la souveraineté suprême « du Saint-Siège, de diminuer ses charges et de contribuer à son indépendance et à sa sécurité!... » Le Pape répondit. Sa lettre contient l'histoire de l'annexion; elle touche aux suggestions diplomatiques; elle affirme le droit et le devoir que le Saint-Siège leur oppose. Si M. le Duc ne connaît pas cette lettre, elle l'instruira beaucoup; s'il veut la faire oublier, c'est un motif pour la faire relire.

« ... Je pourrais dire que l'occupation étrangère dans les Légations était depuis longtemps circonscrite à la ville de Bologne, laquelle n'a jamais fait partie de la Romagne. Je pourrais dire que le prétendu suffrage universel fut imposé; je m'abstiens d'ailleurs de demander l'avis de Votre Majesté sur le suffrage universel, comme aussi de lui en exprimer mon opinion. Je pourrais dire que les troupes pontificales ont été empêchées de rétablir le gouvernement légitime dans les provinces soulevées, par des motifs qui sont également connus de Votre Majesté. Je pourrais m'appesantir sur ces considérations et sur d'autres. *Mais ce qui surtout m'impose le devoir de ne pas adhérer aux pensées de Votre Majesté, c'est de voir l'immoralité toujours croissante dans ces provinces, et les insultes qui y sont faites à la religion et à ses ministres.* Bien plus, quand même je ne serais pas tenu par des serments solennels à maintenir intact le patrimoine de l'Église, *serments qui me défendent de me prêter à toute tentative ayant pour but de diminuer l'extension de ce patrimoine*, je me verrais obligé de repousser tout projet fait en ce sens, afin de ne pas souiller ma conscience par une adhésion qui me conduirait à donner ma sanction et à participer indirectement à ces désordres, et à concourir à rien moins qu'à justifier une spoliation injuste et violente. Je ne puis donc non-seulement faire aucun accueil bienveillant à Votre Majesté, mais je proteste au contraire contre l'usurpation qui s'opère au détriment de l'État de l'Église, et qui laisse sur la conscience de Votre Majesté et de tout autre coopérateur à cette insigne spoliation les conséquences fatales qui en découlent. Je suis persuadé que Votre Majesté, en relisant avec un esprit plus tranquille et plus instruit des faits la lettre qu'elle m'adresse, y trouvera de nombreux motifs de repentir. Je prie Dieu de donner à Votre Majesté les grâces dont elle a besoin.

« Pius PP. IX. »

« Du Vatican, 20 avril 1860. »

Il y eut une réplique du Piémont. Ce fut Castel-Fidardo et le rapt qui suivit. M. le duc de Persigny ne semble pas assez importuné de ces faits énormes; il redouble de mépris pour l'imbécile parti des diacres, qui les a provoqués, dit-il. Je ne perdrai pas le temps à tâcher de l'éclairer sur ce point. Sachant ce qu'il ignore, je sais ce qu'il ne peut comprendre. Qu'il médite cependant la lettre de Pie IX au Roi Victor-Emmanuel. Le vrai secret de Rome y est publié.

J'achève l'histoire de la guerre, si nécessaire pour jeter du jour sur l'histoire de la paix.

VII.

La campagne fut rapide, glorieuse, sanglante. Le Roi Victor-Emmanuel, malgré sa bravoure, Garibaldi, malgré ses fanfares, n'y donnèrent point la preuve qu'ils eussent pu, seuls, affranchir l'Italie. On apprit à Paris, coup sur coup, avec une joie immense, la belle victoire de Solférino, l'armistice, la paix.

Relisons cette éloquente dépêche de l'Empereur :

« Vallegio, 44 juillet 1859.

« La paix est signée entre l'empereur d'Autriche et Moi.

« Les bases de la paix sont :

« Confédération italienne sous la présidence honoraire du Pape.

« L'empereur d'Autriche cède *ses droits* sur la Lombardie à l'Empereur des Français, qui les remet au roi de Sardaigne.

« L'empereur d'Autriche conserve la Vénétie; mais elle fait partie intégrale de la confédération italienne.

« Amnistie générale. »

Ces brèves paroles proclamaient un résultat vraiment inespéré. La paix était française, monarchique et conservatrice; tous les droits étaient respectés, à l'abri du plus sacré de tous; l'affranchissement de l'Italie se trouvait opéré en dehors du révolutionnarisme et de la

diplomatie. *L'Univers*, avec une allégresse et une admiration sincères, s'écriait : « Gloire aux deux Empereurs catholiques, qui ont fait « entre eux la paix du monde et qui se réservent la protection de « l'Église. »

Le sentiment révolutionnaire était tout différent et se trompait moins. Tandis que le gouvernement affichait la dépêche impériale, dans le même instant, le *Siècle* nous faisait lire un commentaire prophétique du traité de paix, encore inconnu. Voici quelques passages de cet article, dont peu de personnes eussent alors deviné l'importance. Il est signé de M. Havin, et tout rempli de traits de son génie et de son style ; mais certainement ce n'est pas l'esprit de M. Havin qui a été si bien informé de l'avenir, ni sa plume toute seule qui a si sûrement tracé d'avance le détail des avortements de Villafranca, et jusqu'à la récente brochure de M. le duc de Persigny :

« Ce que nous croyons pouvoir dire.... c'est qu'en dehors du programme annoncé à l'ouverture de la campagne, tout nous semble mensonge, tout doit être mensonge. Qu'un soldat autrichien reste officiellement en Italie, que la plus petite influence autrichienne y demeure, et tout serait à recommencer dans peu d'années....

« Un corollaire de ce programme, c'est *l'expulsion complète de tous ces petits princes* qui depuis 1815, étaient en complicité permanente avec l'Autriche pour l'absorption de l'Italie. Si on en tolérait *un seul*, il est évident que ses États deviendraient le foyer de la contre-révolution, non-seulement italienne, mais européenne.

« *Quant au pouvoir pontifical*, c'est selon nous un pouvoir qui ne devrait rien demander à la force matérielle : c'est sur les âmes que devrait s'exercer uniquement son empire. Nous croyons fermement que si la *ville de Rome*, comme ville libre, était garantie au Pape, que si cette grande cité était pour ainsi dire le palais du Chef de l'Église catholique, que si une liste civile considérable lui était donnée par toute la chrétienté pour verser les trésors de la charité sur tous les points du globe, la Papauté, disons-nous, serait plus grande, plus respectée ; et la religion, n'étant plus mêlée à toutes les misères des choses humaines, dominerait de toute sa hauteur les rois et les peuples.

« Mais si le Pape, dans le cas même où ses États seraient diminués, *doit continuer à avoir un pouvoir temporel*, le moment est venu *d'appliquer les principes de la lettre célèbre* (la lettre à M. Edgar Ney ; c'est l'un des évangiles du *Siècle*) que nous avons citée plus d'une fois : *on ne peut*

plus différer la sécularisation du gouvernement, la promulgation *du code civil*, et, *avant tout, la liberté de conscience*, cette divine garantie que réclamèrent les premiers chrétiens dans Rome même, alors que leur croyance et leur foi étaient persécutées.

« Le règne des oppresseurs des États Romains *est fini*. Les Cardinaux qui ont depuis dix ans compromis la popularité et l'autorité temporelle du Pape, n'ont plus que quelques jours à exercer un pouvoir qu'ils avaient rendu odieux. Nos armes n'ont pas seulement vaincu les Autrichiens, elles ont assuré le triomphe de la morale sublime sur laquelle repose le christianisme.

« Nous ne dirons que peu de mots de Naples; des événements *plus ou moins prochains décideront de ses destinées*. Quand l'Italie sera libre, libre comme l'entend la France, il faudra bien que Naples subisse cette grande et douce loi de la liberté. »

Je m'abstiens de toutes remarques sur la fraude de ces pensées et l'ineptie fondamentale de ce langage. Le *Siècle* dévot n'offre ni un spectacle auquel on veuille s'arrêter, ni un argument que l'on ait besoin de réfuter. Il suffit de constater une chose évidente : c'est que le programme de la paix tracé à Paris par le *Siècle*, le 11 juillet 1859, l'emporte manifestement sur le programme de la paix tracé par l'Empereur, le 11 juillet 1859, à Valeggio.

Les petits princes ont disparu, comme le *Siècle* l'avait dit, et avec eux a disparu la Confédération, première base du programme impérial, qui impliquait leur maintien. Le Pape, président honoraire de la Confédération dans le programme impérial, a été dépouillé et son État plus que sécularisé, suivant le programme du *Siècle*. Le programme impérial laissait à Naples au moins la couronne, le programme du *Siècle* lui promettait au plus une constitution : Naples n'a plus la couronne et jouit d'une constitution... militaire; le programme impérial est effacé, le programme du *Siècle* est dépassé. Il reste des Autrichiens en Italie, mais à l'état de guerre, comme le *Siècle* l'a prédit, non à l'état de paix, comme l'Empereur l'a voulu. Il reste à Rome des cardinaux, des diacres et des sous-diacres, mais M. le duc de Persigny, conformément aux dictées du *Siècle*, contrairement aux déclarations impériales, nous avertit que Rome va être régénérée. La France en expulsera les sous-diacres et prendra soin que les Cardinaux et le Pape lui-même n'y soient plus ce qu'ils ont été.

VIII.

De tout ce qui précède, il résulte deux choses :

La première, c'est que, quelque dessein qu'ait eu la France en faisant la guerre d'Italie, jamais conseil politique n'a tourné davantage au plan de la Révolution, jamais événement ne l'a davantage rapprochée de son but de destruction. A vue humaine, elle y marche d'un pas victorieux, elle y touche.

La seconde, c'est que, ni l'Église, ni le gouvernement pontifical, ni la conscience des peuples, quoique si lamentablement affaiblie, ne sont pour rien dans cette catastrophe imminente de la société chrétienne. Le gouvernement pontifical a perdu ses provinces parce qu'elles étaient à la convenance des fabricateurs de l'Italie, il a été accusé parce qu'on voulait le dépouiller, il est diffamé parce qu'on l'a dépouillé; raison et pratiques du plus fort. Semblablement, l'Église est injuriée parce que le décret politique la condamne à servir et le décret révolutionnaire à périr. La conscience publique s'épouvante de ce dernier crime. La Révolution seule le réclame, le genre humain en a peur; ceux-là même qui le proposent ne le font qu'en hésitant. Ils balbutient des excuses, ils se prétendent en cas de légitime défense contre l'Église, ils vont jusqu'à se dire chrétiens. Le *Siècle* se réjouit parce que « nos « armes ont assuré le triomphe de la morale sublime sur laquelle « repose le christianisme. » Étrange comble de déraison, de parjure et de ridicule! Étrange malheur du monde, qui voit dérouler cette supercherie hideuse, qui la pénètre, qui en prévoit l'aboutissement terrible, et qui n'ose ni siffler ni gémir!

IX.

Cependant, rien n'est encore fait. Au moment du triomphe, les conjurés se divisent. La prétention suprême de la Révolution est si exorbitante, que le Piémont lui-même n'en veut pas. En effet, elle le menace dans un avenir prochain.

Je crois volontiers que le Piémont n'aspire plus à Rome; je crois même qu'il ne s'est jamais proposé de pousser jusque-là. Maître de Milan, de Naples, de Florence et de Bologne, pouvant espérer Venise ou par conquête ou par marché, assez puissant pour obtenir la paix s'il craint de risquer la bataille, le Piémont, qu'on me passe ce mot, tient son affaire. Il n'a pas besoin de Rome : elle est suffisamment dans sa main. Quand même le Saint-Père posséderait toutes ses provinces, que pourrait-il contre le possesseur unique de l'Italie? Rome serait donc périlleuse à prendre davantage, onéreuse à garder plus directement. Sur ce rapt, nulle espérance d'assoupir jamais l'opinion en Italie ni ailleurs. Le Pape exilé ou captif, les catholiques poussés au désespoir et contraints de s'offrir à la persécution matérielle, le danger de ce combat contre toute justice et toute innocence, le péril même d'un triomphe qui ne peut s'obtenir que par la plus ingouvernable démoralisation, ce sont des éventualités que n'eût point affrontées l'audace de Cavour. De plus, comment prendre Rome et ne pas se jeter bientôt après sur Venise? Et comment aller à Venise sans la France? Et si la France vient à Venise, n'aura-t-elle pas fantaisie de rouler dans ses bagages, en se retirant, ou Turin, ou la Ligurie, ou la Sardaigne, comme déjà elle a empaqueté le comté de Nice et la Savoie? Alors il n'y aura plus d'Autrichiens en Italie, mais il y aura des Français; et l'on ne peut pas même espérer que M. Havin s'y oppose, parce que M. Havin se sent bien capable de résister à Jésus-Christ, mais non pas de braver un avertissement! Et enfin, enfin, le dernier des désastres et le plus irremédiable : quand l'unité de l'Italie sera faite par la possession de Rome et de Venise, quand la Révolution

n'aura plus rien à attendre de la dynastie de Savoie, que deviendra la dynastie de Savoie, que deviendra le royaume d'Italie, que deviendra l'Italie? A quelles secousses du dedans et surtout à quelle entreprise du dehors pourra résister cette nation de fabrique, sans remparts, sans forteresses, sans princes, sans patriciens, toute formée de nationalités vaincues et découronnées, toute fumante d'incendies, toute frémissante d'amers outrages, et dont les principales parties ne sont en réalité que collées les unes aux autres par du sang?

Telles sont les préoccupations des hommes d'État italiens, piémontais d'origine ou attachés à la fortune du Piémont. Elles les écartent de Rome. Ils ont peur de Rome pour l'Italie, peut-être pour eux-mêmes. Eux aussi, tiennent leur affaire. Les événements en ont éclairé quelques-uns; ils en ont enrichi davantage et ceux-là sont convertis. Nous avons traversé assez de révolutions pour nous rendre compte de ces mouvements intérieurs, déjà tout-puissants, lors même qu'ils restent encore cachés. Tel a juré, avant de quitter Turin, d'aller bientôt à Rome, et crie encore : *Rome ou la mort!* qui votera demain pour demeurer à Florence, et souhaite d'y mourir en paix « muni des sacrements. »

Le Piémont, agrandi de l'Italie, ne voit qu'un moyen de se consolider, c'est de se régulariser, et il y est résolu. Il a voulu conquérir, le coup est fait, il n'aspire désormais qu'à être un gouvernement comme un autre. Il serait enchanté de se mettre en paix avec l'Église, en paix avec lui-même, en paix avec le monde, sans excepter l'Autriche, certainement. La pente s'est dénoncée à Aspromonte, où Garibaldi fut arrêté avec autant de décision que d'à-propos. Et l'on peut encore croire que le héros niçard, peu habitué à marcher de lui-même, ne s'est pas enfourré dans cette gorge par les seules combinaisons de son génie. Ce qui fut dès lors visible, ce qui devint manifeste après la convention du 15 novembre, est avoué par la négociation entamée pour remplir les sièges épiscopaux. On dit que le gouvernement de Florence, sur la liste longue, hélas! qu'il présente, s'est abstenu d'inscrire aucun de ses amis. Je ne crains pas d'ajouter que si Garibaldi, tué politiquement à Aspromonte, pouvait aujourd'hui tenter le moindre effort militaire pour s'épargner l'humiliation d'avoir un évêque, il courrait grand risque d'être fusillé plus haut que le talon.

X.

Mais parce que Garibaldi et ses illustres escouades sont retombés sous la surveillance de la police, la Révolution n'est pas désarmée. Sans doute, Garibaldi était précieux ! Un général en chemise rouge, en bottes éculées, qui faisait de si fortes proclamations contre le « chancre pontifical, » qui se rendait si cher aux dames et aux étudiants, qui, sans désespérer le génie politique des caporaux, leur donnait l'exemple d'une si belle fortune, c'était une bonne pièce, un excellent agent de décomposition sociale. La Révolution peut le regretter, elle a de quoi le remplacer. Outre ses armes de poches qu'on ne lui ôtera point, outre ses encriers inépuisables, outre les perversités et la folie qu'elle sait toujours répandre, elle a ses gens de cabinet, froids et fermes fanatiques habiles à exploiter toutes les passions et toutes les terreurs; elle a le concours de la plupart de ceux qui se sont introduits dans les grandes places par le chemin de ses œuvres, poussés de sa main. Ceux-là gardent son esprit, même lorsqu'ils se flattent de l'abjurer. Elle peut compter sur leur ignorance des lois sociales, sur leur tempérament pétri d'orgueil et d'audace. Partis du plus bas, arrivés au plus haut, pleins de foi en eux-mêmes, de mépris pour le reste, tranquillement décidés à fouler du même pied les principes, le droit et les hommes, prêts à fusiller également Garibaldi et le Pape, ils n'admettent ni qu'ils puissent se tromper, ni qu'on ose seulement les inquiéter. On les inquiète dès que l'on paraît toucher au fait révolutionnaire qui les a créés, et ils frappent. Avec ces forces, la Révolution peut se passer du haillon rouge. Le sabre de Garibaldi ne lui est nullement nécessaire pour contrecarrer la tardive sagesse des hommes d'État italiens, même protégés par le sabre de La Marmora.

Or, la Révolution se soucie peu de Milan, de Naples, de Bologne, de Venise; elle veut Rome. L'indépendance de l'Italie n'était que son moyen, Rome est son but. Avec Rome elle a tout, sans Rome elle n'a rien. Rome ou la mort ! Toute la Révolution est dans ce cri, politique-

ment stupide. Qu'importe à la Révolution un royaume et un roi d'Italie, s'il y reste une Église et un Pape? Dans le royaume, elle finira par être traquée, le royaume ne pouvant durer qu'à de certaines conditions d'ordre public dont elle est irréconciliable ennemie. En Italie, le cœur populaire est catholique, la foi catholique est par conséquent la vraie force : le *labarum* peut donc réapparaître, un roi d'Italie peut donc un jour se trouver chrétien ! Et alors, pourra-t-on recommencer la guerre ?...

Ainsi, outre sa passion, la Révolution a ses raisons très-réfléchies de vouloir Rome immédiatement, quel que soit l'intérêt contraire des Florentins.

XI.

Maintenant, que propose M. le duc de Persigny, si dévoué au gouvernement de Florence? Il propose un arrangement qui, obligeant le Pape de quitter Rome, ou ne l'y laissant que dans les conditions de l'exil, livrerait Rome immédiatement à la Révolution.

Cet arrangement, c'est le programme de 1849, avec les aggravations que n'eût pas manqué d'y apporter le temps : spoliation définitive des provinces, sécularisation absolue, dépossession totale. Le Pape devient prince honoraire de Rome investie de la nationalité italienne, « ville libre, » disait M. Havin. On pourrait imprimer à Rome Strauss et Renan; les Mormons y pourraient y avoir des temples; un révolutionnaire romain, membre du Parlement italien, irait déclamer à Florence contre le Pape, contre l'Église, contre le Christ, et viendrait ensuite étaler dans Rome le faste de son impiété. Du reste, l'Europe catholique payerait les dettes du Pape et lui servirait de belles rentes. Les rentes seraient-elles fidèlement servies, dans le cas où le Pape se permettrait encore de publier des encycliques?.. On éprouve du mal aise à énoncer seulement de pareilles idées.

M. le duc de Persigny ne voit aucune difficulté à son plan. Premiè-

rement, le plan est sage, pourquoi le Pape refuserait-il de l'accepter? Secondement, pour exécuter le plan, on a la force : qu'importe le refus du Pape? Pourtant la chose n'est pas si simple que l'imagine M. le duc de Persigny.

En 1849, le Pape, encore à Gaëte, refusa de rentrer dans Rome, aux conditions du programme français. Il y a donc lieu de prévoir un nouveau refus. Eh bien! Il faut oser avouer à M. le duc de Persigny que ce refus désarmé prévaudra contre toute puissance humaine. Le Vicaire de Jésus-Christ pourra s'imposer l'exil, même à Valence; il pourra rester au Vatican: libre ou captif, ses anathèmes ont leur effet. Ce qu'il frappe tombera. Quant à l'heure, elle appartient à Dieu. Il y a des œuvres mauvaises que Dieu laisse accomplir par un effet de sa miséricorde envers ceux qui les subissent et par un coup de sa vengeance contre ceux qui les ont méditées. La Providence règle la durée de ces épreuves; la foi attend. Le Vatican ou Fontainebleau, qu'importe la catacombe!

M. de Persigny, oubliant certaines promesses faites au nom de l'Italie nouvelle, a pris soin de nous dire, en commençant, que la France est la « seule puissance qui *protège* et qui *puisse* protéger la Papauté. » En un sens, c'est vrai, et plaise à Dieu de nous garder et de nous accroître cet honneur! Mais l'honneur de pouvoir seul aujourd'hui protéger la Papauté, n'implique pas le droit de l'enfermer dans sa ville « libre, » à la merci des libres citoyens qui ne veulent plus de la royauté du Christ et qui disent amoureusement à Victor-Emmanuel, au nom de Rome : « Mon César, pourquoi m'as-tu délaissée (1)! » Et comme la force protectrice n'a pas le droit de tout faire, la faiblesse protégée n'a pas le devoir de tout subir. On ne peut pas exiger et surtout on ne peut pas obtenir du Pape qu'il cesse de reconnaître une puissance supérieure même à la France, capable de le protéger encore quand la France ne le protégerait plus. C'est la puissance divine. La Papauté compte aussi sur cette puissance-là, et l'on doit se tenir

(1) *Cesare mio, perchè non m'accompagne!* C'est Rome qui parle. Ils ont gravé ce vers de la *Divine Comédie* sur une épée offerte à Victor-Emmanuel, à l'occasion des fêtes du Dante. Ils auraient pu aussi bien en illustrer une cravache, car, dans ce même passage, le poète traite l'Italie de cavale rebelle et qui n'a pas assez senti le frein.

assuré qu'elle ne consentira jamais à n'en plus attendre de secours. Captive, traînée dans le cirque, sous la dent des bêtes, en vain on lui crierait de ne plus espérer. — *Non possumus!*

Mais il ne s'agit pas seulement du Pape. M. de Persigny a négligé de considérer les embarras que son arrangement susciterait aux nouveaux Florentins, et par suite à la France.

XII.

Rien ne pouvant faire que le Pape ou ne s'exile ou ne se déclare captif, voilà subitement la Révolution triomphante et en même temps plus menacée que jamais, livrée à tous ses délires et à toutes ses fureurs. Comment le gouvernement de Florence se disculpera-t-il d'être la grande cause de perturbation du monde? Qui fusillera-t-il en Italie? S'il accable les catholiques, c'est la masse : tout ce peuple finira par appeler un libérateur. S'il veut, lui excommunié, protéger l'Église, la Révolution l'excommuniera. Et Venise, qu'il faudra enfin tâter? Victorieux à Venise, tout seul, c'est la guerre en Europe; victorieux par la France, l'Italie est française; battu, l'Italie est autrichienne.

Il est clair que la France devra tôt ou tard rentrer dans ce guêpier italien, ou pour conserver ce qu'elle a fait, ou contrainte pour sa sécurité à le défaire. Quand nous ne protégerons plus Rome pour la Catholicité, il faudra ou conquérir Venise, ou protéger Naples pour Florence, et ensuite Gênes pour nous. Tant que l'Italie aura besoin d'un appui contre elle-même, nous ne pouvons lui permettre aucune autre alliance que la nôtre. Et si nous voyons venir le moment où aucune alliance ne lui sera plus nécessaire, ce sera le moment de prendre nos précautions contre les alliances qu'elle pourrait former.

Portons-nous à quelques années dans l'avenir, faisons par la pensée cette Italie qui n'existe pas encore, l'Italie sillonnée de chemins de fer, armée, munie de ports et de vaisseaux, sans Pape, sans guelfes, sans vieux partis d'aucun genre, possédant Rome, n'ayant plus rien à désirer que Venise et la Corse.... Car enfin, la Corse, est aussi une des feuilles de l'Artichaut!

Supposons alors des complications en France, un règne moins heureux, un affaiblissement quelconque, et dans le même moment l'Europe reprise de ces inquiétudes qu'elle est sujette à concevoir lorsqu'elle tourne les yeux vers nous. Les plans de coalition qu'il a paru bon de prévenir par la guerre d'Italie se reforment. Nous invitons l'Italie à nous assister, l'Allemagne, la Russie et l'Angleterre l'invitent à nous accabler ; nous lui rappelons nos services déjà vieux, la coalition menace ses prospérités encore frêles. Que fera l'Italie ? Quand même le parlement nous aurait juré que l'Italie ne voudra jamais fausser le but français dans lequel elle fut créée, il faudrait ne se fier à rien. C'est d'ailleurs le pressentiment de M. de Persigny. Cependant M. de Persigny loue l'Italie d'avoir déchiré le programme de l'Empereur pour se faire sur le programme de M. Havin. Il me semble que le programme de l'Empereur eût été meilleur pour elle, et certainement celui de M. Havin est plus mauvais pour nous. Cette Italie ainsi faite ne nous promet que soucis et périls ; toujours il nous faudra la garder, ou nous en garder.

XIII.

N'y a-t-il pas un beau côté de la médaille italienne ? Je le cherche. Je voudrais voir ce que les artisans de cette merveille voudraient montrer comme un bien certain pour l'Italie, comme une bonne gloire pour eux-mêmes.

M. de Persigny regarde, et il est charmé. Il se presse trop, puisque rien n'est fini nulle part, sauf peut-être à Turin, définitivement évacué peut-être. On pille encore l'Église partout ; on insulte encore partout la religion, la pudeur, la morale. On tue encore dans les Deux-Siciles, et l'armée qui s'exerce à ces carnages est encore formée de troupes qui ont tourné. Les emplois sont encore remplis de défectionnaires, les prisons encore gorgées de suspects. M. de Persigny croit avoir vu cinquante mille habitants de plus dans Naples ; il n'a vu que cinquante mille réfugiés des campagnes livrées au fusil. La Révolution, dit-il, a habillé les lazzaroni ; oui, mais elle a déshabillé la société. M. de Per-

signy n'a pas vu cela. Il n'a pas vu les prêtres excommuniés qui desservent cinq églises; il n'a pas vu le débordement favorisé des autres scandales. Ses regards sont négligents! Il néglige aussi son langage. Il revient de Naples et il écrit posément que la révolution italienne ne s'est souillée d'aucun crime. Quoi! les trahisons de fonctionnaires, les expéditions de forbans, les territoires neutres envahis sans déclaration de guerre, les honneurs publiquement rendus au régicide, nous n'appelons plus cela des crimes! Un homme d'État considérant l'engourdissement passager qu'ont produit tant d'horreurs, n'en devrait pas parler avec cette conscience engourdie. Laisser croire au gouvernement florentin qu'il n'a rien à se reprocher, par conséquent rien à réparer, c'est le trahir. Il est nouveau, il a besoin de remettre en honneur la fidélité civile et militaire; il a été inique et dur, il a besoin de devenir juste et doux; il lui importe de beaucoup se souvenir, parce qu'il a besoin de faire beaucoup oublier. La besogne est vaste et elle est urgente! Depuis que la croix y est voilée, l'Italie apprend qu'elle avait un astre plus lumineux et plus fécond que son soleil. Naples apparaît lugubre au bord de ses flots éclatants. On emporte de Naples une impression de pitié et de dégoût: « Tout s'en va d'ici, écrit un voyageur peu soucieux de politique, tout, la religion, l'honneur et le bonheur; la poésie est partie dès longtemps. » Et je ne lis nulle part que ces choses qui s'en vont de Naples annoncent leur arrivée à Florence. Elles sont, avec la liberté et la paix, là où M. de Persigny s'est condamné à ne les point voir, à Rome, dans les rues de Rome, sur la voie Appienne, au Colisée, sous le portique de Saint-Pierre; elles habitent les bénignes splendeurs du Vatican, cette maison paternelle du genre humain; mais Rome n'est plus en Italie.

Il faut donc détourner les yeux du présent et demander à l'avenir cette Italie régénérée qui sera la gloire de ses auteurs.

XIV.

J'en aperçois une, loin, bien loin, peut-être dans les nuages. Je vois un roi d'Italie qui vient sans armée aux portes de Rome; il de-

mande la permission d'entrer, il se dirige vers le Latran, il se met à genoux. C'est ce que fit Charlemagne. Il dit au Pontife : *Da pácem!* Le Pontife lui répond : *Pax tibi!* Et cette paix qui s'établit entre eux, ils délibèrent de la donner au monde. L'Italie, par la main de son Roi, rend à l'Église ce qui lui appartient; et l'Église, par la main du Vicaire de Jésus-Christ son chef éternel, donne à l'Italie, aux conditions qu'elle a le droit d'imposer, ce qu'elle a le droit de donner; je parle du droit humain et historique autant que du droit divin. L'Église ajoute cette consécration sans laquelle aucun trône italien ne saurait être bien solide; et alors il y a vraiment un roi d'Italie, parce qu'il y a vraiment un protecteur du Saint-Siège; et il y a aussi une paix vivante dans l'Église et dans l'État. Sans doute, une grande sagesse sera nécessaire à ce Roi d'Italie! Pour que l'Italie soit toute aux Italiens, il faut premièrement que le Pape soit bien à tout le monde. Le Pape devra donc habiter chez lui, parfaitement et manifestement chez lui, et le protecteur prendra soin de ne pas se transformer en geôlier. Pour un Roi vraiment chrétien, la difficulté est moindre qu'il ne semble. Et après tout, il pourra être plus difficile encore de supprimer le Pape et d'empêcher que l'Italie n'échappe aux Italiens, ou pour y ramener le Pape, ou pour d'autres raisons.

Mais il faut craindre que cette Italie, royale et pontificale et purement italienne, ne réponde pas aux vœux de tous les fondateurs de la moderne Italie. Cherchons un horizon différent.

XV

Une autre Italie se dessine, plus conforme à tous les programmes. Celle-ci n'a nul besoin de Charlemagne. Elle est constitutionnelle, démocratique, industrielle, militaire, oratoire, marchande. Au lieu de cloches, on y entend le clairon; elle brûle plus de tonnes de charbon en un jour qu'elle ne brûlait de grains d'encens en une année; elle a plus de généraux qu'elle n'avait d'évêques, plus de casernes qu'elle ne comptait de monastères. Elle est tranquille; elle a été si pacifiée

qu'elle est devenue pacifique. L'institution de la conscription corrige ce que pourrait offrir de périlleux l'institution de la tribune et l'introduction de la grande industrie. La démocratie approuvée parle, l'armée se promène, le peuple se tait.

Au milieu de cette prospérité, dans un coin de Rome, il y a un prêtre entouré d'un reste de pompe. Il célèbre certaines cérémonies antiques, il donne de certains papiers aux sujets que l'on fait évêques, il maintient de certains règlements touchant la manière de disposer les cierges sur l'autel; il marie les rois, casse leur mariage et les remarie; il bénit les peuples en certaines occasions et leur recommande en toute occasion de bien obéir. Il est très-honoré, et les souverains lui font un beau traitement. Si les souverains étaient mécontents de lui, son traitement serait supprimé. Ce prêtre, c'est le Pape, c'est le gardien des âmes, c'est celui qui a dit à César : Tu n'es pas Dieu!

Voilà, je crois, l'Italie idéale, absurde et hideuse comme une femme impie. Je présume que M. Havin la reconnaît.

Si M. de Persigny en espère la réalisation par les moyens relativement anodins qu'il propose, il ne manque pas de foi; et si la réalisation lui paraît bonne quels que soient les moyens employés, il est béat à sa manière! Du reste, plus cette réalisation serait aisément obtenue, plus elle écraserait sûrement l'humanité.

XVI

Il y a certainement une chose au monde que M. le duc de Persigny considère comme indispensable à la dignité humaine. Cette chose, — ce sera ce qu'il voudra; comme elle ne peut être qu'avouable, elle dépend de notre chose à nous, — cette chose, dis-je, que M. de Persigny l'imagine ôtée, sans que le monde à qui elle est nécessaire fasse un mouvement pour la retenir : assurément il jugera que l'ignorante lâcheté qui abandonne le bien est un malheur plus grand que la privation même du bien.

Or, il n'est rien d'indispensable au monde moral; rien, ici-bas, n'est le Bien, autant que la liberté de l'Église. Que la liberté de l'Église soit supprimée par une aberration de la force, c'est un malheur immense, incomparable, non encore sans remède. Les martyrs se lèvent et ensementent la terre de liberté.

Mais que la liberté de l'Église sombrât dans la fange d'une apostasie générale, et qu'il n'en fût plus question parmi les hommes, ce serait la catastrophe irréparable, le triomphe de la vieille mort. Aussitôt l'humanité déchue retomberait sous la dent païenne. Elle y retomberait inerte et stupide, et telle qu'elle en fut tirée, et elle achèverait ainsi ses destins.

Dans le poëme de *l'Enfer*, l'âme du suicide devient un arbre que broutent les harpies, et de chaque déchirure, il sort une douleur. Au jour de la résurrection, cette âme, comme les autres, retrouvera son corps, mais ne pourra le revêtir. Il restera éternellement suspendu à l'arbre prison. Car la justice ne permet pas que l'homme rentre en possession de ce qu'il s'est volontairement ravi :

Che non è giusto aver ciò, ch' uom si toglie.

Image du supplice des peuples apostats, rongés sans relâche dans leur esclavage sans fin.

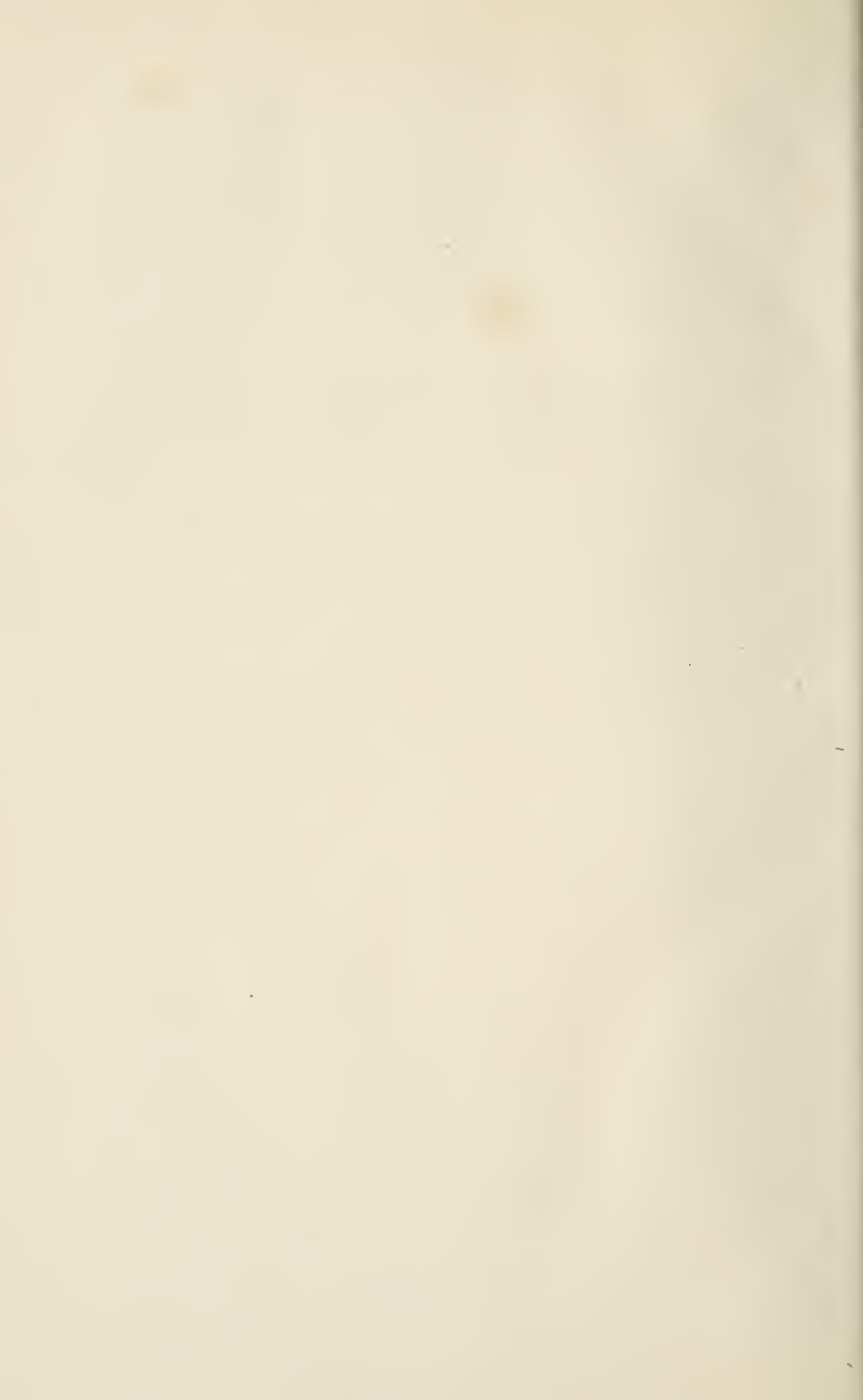
XVIII.

L'on me demande peut-être une conclusion. Nous autres catholiques, nous n'avons point à conclure; nous attendons. On traite de nous sans nous. Nous assistons au spectacle politique un peu comme de la fenêtre — une fenêtre grillée, — regardant ce qui se passe, ne pouvant que nous exhorter mutuellement à la patience, n'ayant rien à faire qu'à *marquer nos portes du sang de l'Agneau*. Je ne conclus point. Je proteste seulement que l'Italie idéale de M. Havin et de M. le duc de Persigny serait l'œuvre inaugurale d'une très-basse et mauvaise époque du monde.

Mais, s'il faut dire mon avis sur ce qui arrivera demain, je crois que le gouvernement de Florence, écartant les vues de M. le duc de Persigny et celles de M. Havin, suppliera très-humblement S. M. l'Empereur Napoléon III, de garder encore quelque temps, un temps indéterminé, Rome et le petit territoire qu'on a laissé autour; je crois que ce vœu sera écouté; je crois que ce *statu quo* paraîtra généralement le moindre mal; je crois que M. le duc de Persigny en jugera comme moi, et que M. Havin n'en dira que ce que l'on trouvera bon qu'il en dise.

Je crois aussi que ce siècle conjuré contre l'Église de Jésus-Christ, ne laissera rien à la postérité de si grand, de si calme et de si fort, que la figure de Pie IX, prêtre de Jésus-Christ.

Paris, Vigile de la Pentecôte, 1865.



DG
798.4
V148

THE LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Santa Barbara

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW.

Series 9482

